

Inscription au système d'alerte

Dans le cadre de son Plan Communal de Sauvegarde, la ville de Toulon s'est dotée d'un système d'automate d'appels téléphoniques destiné à alerter, dans les plus brefs délais, la totalité ou une partie de la population de la commune ainsi que les membres de son dispositif de crise en cas d'incident important sur son territoire. Cette solution permet la diffusion de messages par téléphone (messages vocaux), par messages courts sur les téléphones mobiles (SMS), par fax et par courriel.



Cet outil sera utilisé uniquement lors de la survenance de situations exceptionnelles, phénomènes climatiques extrêmes, crises sanitaires ou encore perturbation de la vie collective.

Deux types d'utilisations sont possibles :

- système d'alerte générale (en cas de crise globale ou de plan d'urgence),
- système d'alerte partielle (en fonction d'une cible définie, par exemple : par zone géographique, par sélection de listes prédéfinies, ...).

La Ville de Toulon souhaite que la population puisse s'inscrire librement à ce service. Ces informations resteront confidentielles et ne seront en aucun cas divulguées pour le respect de votre vie privée.

Démarche en ligne

Vous êtes prêt

[Suivez le lien](#) [2]

Mairie de Toulon
Avenue de la République
CS 71407 - 83056 Toulon Cedex
Tél. : 04 94 36 30 00

Liens:

[1] https://toulon.fr/sites/new.toulon.fr/files/img_4669.jpg

[2] <https://www.acces-gedicom.com/Subscriptions/index.jsp?CustId=568>